

Martine Vorlet :

« Il faut encourager les nouvelles manières de travailler »

Nouvelle vice-présidente du Conseil général de la commune de Villars-sur-Glâne, Martine Vorlet a fait de la petite enfance son cheval de bataille. Son ambition ? Faire évoluer les mentalités et permettre à chacun et chacune de concilier vie de famille et engagement professionnel. *Profil* est allé à sa rencontre dans les locaux fraîchement inaugurés de l'accueil familial de jour de la Sarine.

Tout d'abord, dites-nous comment vous en êtes venue à la politique...

Je me suis engagée lors de la dernière législature au Conseil général. Auparavant, j'avais été souvent sollicitée, mais je n'avais jamais pu accepter par manque de disponibilité. En 2011, la donne a changé et je me suis dit que le temps était venu de me lancer dans l'aventure, d'autant que la personne qui m'a contactée à l'époque avait su me convaincre !

Cela dit, j'envisage la politique sous un angle de milice. Cela correspond à ma personnalité, ce goût d'aller de l'avant, d'agir pour ne pas ou moins subir. À cela s'ajoute cette volonté de faire de la politique pour l'intérêt général, de faire bouger les choses.

Quelle est l'origine de votre fibre libérale-radicale ?

Je dirais que c'est en quelque sorte génétique ! Je viens en effet d'une famille dont l'orientation politique a toujours été clairement libérale-radicale. Pour moi, ça a donc été une évidence d'être de droite et libérale. Ça correspond à ma vision de la société et des choses. Ce qui me semble important, c'est que le Parti libéral-radical a pour vocation de défendre la libre entreprise et de favoriser les entrepreneurs sur notre territoire, en somme de défendre l'emploi et, par conséquent, le travail pour tout le



monde. C'est peut-être un peu trivial, mais je crois en cette valeur. Ce qui m'intéresse vraiment, c'est de faire en sorte que les gens puissent évoluer harmonieusement, à la fois dans leur travail, mais aussi au niveau familial. Il est de notre responsabilité de proposer de nouvelles façons de travailler, des façons qui permettent par exemple aux femmes d'exploiter leur vrai potentiel, en mettant notamment à profit les études qu'elles ont faites.

Tenez, d'ailleurs, est-ce que vous estimatez que le PLR exige assez des entreprises à ce niveau ?

Je ne sais pas si le PLR a le droit de l'exiger, mais il est certain qu'il doit encourager les entreprises à trouver des solutions innovantes pour permettre cette conciliation entre vie privée et vie professionnelle. Dans ce domaine particulier, il doit aussi cautionner le fait que nous avons besoin de structures et de l'aide de l'État. Je le crois d'autant plus qu'il a été démontré que chaque franc investi dans le domaine de l'accueil extrafamilial rapporte trois à quatre fois plus à la société. Il finit donc toujours par devenir profitable à toutes et tous.

Vous êtes vice-présidente du Conseil général, en quoi cela consiste concrètement ?

Je suis encore en train de découvrir la fonction, donc je ne peux pour l'instant pas vous en dire beau-

coup. Comme on s'en doute, cette tâche consiste d'une part à assister la présidence, à l'épauler dans la préparation du Conseil général et, d'autre part, à être à disposition pour la suppléer, au cas où. Enfin, la vice-présidence, c'est l'occasion de se familiariser avec le travail de la présidence, car, en règle générale, celui ou celle qui est vice-président est immanquablement appelé à devenir président l'année suivante.

Les thèmes politiques pour lesquels vous avez de l'intérêt ?

L'ensemble des prestations à la population, au premier rang desquelles la petite enfance. J'ai aussi de l'intérêt pour l'aménagement du territoire – je fais partie d'ailleurs de cette commission à Villars-sur-Glâne. L'autre thème auquel je suis très sensible, ce sont nos aînés. Il me paraît important de défendre leurs intérêts et de leur permettre de vivre dans la dignité. Je ne souhaiterais pas habiter dans une commune qui néglige ses aînés et les abandonne à la précarité. Il faut être vigilant, parce que cette catégorie de la population, plus que les autres, a souvent de la peine à demander de l'aide.

Les aînés justement... selon vous, le système actuel est-il satisfaisant pour eux ?

Au niveau de la commune, il y a beaucoup de choses qui ont déjà été faites – par Annelise Meyer notamment (ancienne Conseillère communale PLR, ndlr) qui a été très active dans ce domaine –, mais nous devons continuer à être attentifs à cette question.

La petite enfance, c'est votre cheval de bataille ?

Oui, absolument ! Je suis dans ce milieu depuis plus de douze ans maintenant. Je suis directrice de l'Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine, présidente de la fédération cantonale et déléguée romande au niveau suisse. Je connais donc très bien ce contexte. J'ai accumulé passablement d'expérience, d'une part parce que cette question me passionne et qu'elle me touche particulièrement, mais aussi parce qu'on me sollicite beaucoup. Malgré tout, je sais qu'il reste encore des progrès à faire dans ce domaine.

Par exemple ?

Premièrement, au niveau légal. On a une nouvelle loi depuis 2011 (la LStE), mais elle n'est pas satisfaisante, car le canton n'est pas assez impliqué au niveau du financement. Les communes et les parents doivent en effet assumer presque seuls ces frais souvent élevés. Que les parents participent aux frais de prise en charge, c'est bien évidemment indispensable. Mais, il faut prendre en compte cette question récurrente que les femmes se posent : est-ce que cela vaut vraiment la peine de travailler quand on a des enfants ? Que faire si mon salaire sert uniquement à couvrir les impôts supplémentaires et les frais

de la crèche ? Il est donc indispensable de pouvoir compter sur une plus grande contribution à la fois du canton et des entreprises. Bien sûr, on pourra me rétorquer que solliciter une plus grande implication de l'État n'est pas vraiment dans l'esprit libéral-radical. Je répondrai que, dans ce domaine, c'est un impératif et que ses retombées ne peuvent avoir que des incidences positives sur les citoyens et l'économie en général.

En fait, la liberté, je la vois surtout dans le fait qu'il faut faire en sorte que chacune et chacun puissent avoir le choix du modèle qui lui convient, en fonction de sa sensibilité et ses besoins. Le choix d'opter pour la crèche, pour une assistance parentale, ou le choix de rester à la maison pour s'occuper de ses enfants. À ce propos, je tiens à dire que j'ai toujours eu beaucoup de respect pour les mères et les pères qui choisissent cette option.

Si vous aviez un message particulier à faire passer, quel serait-il ?

Je souhaiterais vraiment que davantage de femmes s'engagent en politique. Personnellement, je me suis engagée parce que j'avais de l'admiration pour ces femmes de valeur qui étaient capables de mener de front vie familiale, vie professionnelle et activité politique. Je trouve que c'est d'autant plus important que nous ayons un regard et une sensibilité différente qui peuvent réellement enrichir la réflexion politique. Donc, si j'arrivais à convaincre d'autres femmes de s'engager, j'en serais très heureuse.

Pourquoi selon vous, les femmes ne sont-elles pas assez représentées dans les instances politiques ?

Je ne devrais peut-être pas le dire ainsi, mais je pense tout de même que nous avons hérité d'un système qui est encore assez machiste. Un système qui a encore de la peine à considérer que les femmes puissent faire autre chose que de rester à la maison pour s'occuper de leurs enfants. J'ai aussi le sentiment que les femmes, davantage que les hommes, ont de la peine à croire en elles et qu'elles estiment souvent n'avoir pas les compétences pour s'engager. Elles s'imaginent peut-être aussi qu'elles devront se battre davantage pour défendre leur avis que leurs homologues masculins. Les hommes se posent moins de questions, ils se lancent ! Cela dit, ma vision des choses n'est peut-être plus vraiment d'actualité – je l'espère en tous cas ! Certainement que cette vision de la condition féminine a évolué et que les jeunes femmes d'aujourd'hui sont plus décomplexées.

De quoi sera fait votre avenir en politique ?

Pour l'heure, je veux continuer à m'engager, à défendre mes opinions. J'y suis d'autant plus décidée qu'on a de la chance à Villars-sur-Glâne : le PLR y dispose d'une équipe soudée, composée de per-

sonnalités motivées, dont les compétences sont très diversifiées. Cela permet l'analyse pertinente des dossiers ainsi qu'une manière pragmatique de relever les défis qui ne manquent pas de se présenter.

Portrait express

Martine Vorlet est née 1964 à Villars-sur-Glâne. Après des études en Sciences économiques et sociales à l'Université de Fribourg, elle travaille comme collaboratrice scientifique auprès du Prof. Joseph Deiss, ancien Conseiller fédéral et Président des Nations Unies.

Depuis 2004, elle administre l'accueil familial de jour de la Sarine. Elle a été élue au Conseil général de Villars-sur-Glâne en 2011. Elle est mère de quatre enfants.

En quelques mots

Vos vacances idéales : peu importe, tant que c'est sans téléphone et sans internet.

Un bon repas : celui que mes enfants auront préparé pour moi.

Un sport : le yoga.

Un film : les productions de Quentin Tarantino

Un livre : la littérature fantastique

Un groupe de musique : Eric Calpton

Une ville : Paris, parce que j'y ai vécu trois ans et que c'est la plus belle ville du monde.

Un homme ou une femme politique : Christine Lagarde

Un rêve : « En bleu, blanc, rouge »

GARDEN CENTER

Kaech

ARBRES DE PRODUCTION SUISSE

LUN - VEN 08h-12h / 13h30-18h30
SAMEDI 08h-12h / 13h-16h
DIMANCHE 10h-12h (boutique fleurs)

Rte des trois-Sapins 3 - 1680 ROMONT
Tél. 026 651 96 96
www.pepinieresglanoises.ch

services net. sa

La propreté, ça s'entretient !

026 422 34 35

www.sjservices.ch

contactez-nous
event@le-buro.ch
026 301 01 40

**Vos
Événements
Sur
Mesure**

LES ARCHIVES
leburo